



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**CERTIFICAT D'APTITUDE A
L'ENSEIGNEMENT
AERONAUTIQUE (CAEA)
SESSION 2024**

Division des Examens et
des concours

Affaire suivie par

Marie SEALEU

Téléphone (687) 26 61.70

Mél.dexco@ac-noumea.nc

DOSSIER D'INSCRIPTION

ETAT CIVIL (indiquer lisiblement ces renseignements pour l'édition du diplôme)

NOM (de naissance)

NOM (marital)

PRENOM(S) SEXE

NE(E) LE A

.....

PAYS

ADRESSE PERSONNELLE (important pour envoi du courrier, de préférence boîte postale)

.....

CODE POSTAL VILLE

E-MAIL :

TELEPHONE

HANDICAP : (cocher la case si nécessaire) MESURES :

DISPENSES D'EPREUVES

Etes-vous Enseignant ? OUI NON

Nom et adresse de l'établissement d'exercice, joindre l'arrêté/décision de titularisation

.....

Candidat disposant de titre/qualification permettant la dispense OUI NON

A préciser et joindre au dossier

.....

Fait à Le

Signature du candidat

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- (1) Dossier d'inscription rédigé, daté et signé par le candidat
- (2) Photocopie de la carte d'identité (recto-verso), ou du passeport (en cours de validité)
- (3) 2 enveloppes autocollantes, affranchies au tarif en vigueur et libellées aux nom et adresse du candidat
- (4) Conditions de dispense(s) : **Les candidats remplissant ces conditions doivent fournir les justificatifs nécessaires au moment de l'inscription.**

Les enseignants titulaires de l'éducation nationale ainsi que les candidats disposant :

1- d'un titre valide ou dont la perte de validité date de moins de dix ans, reconnu en France, autorisant la formation initiale à la pratique du parachutisme sportif ou du vol libre, ou autorisant en France la formation initiale à la conduite d'un avion, d'un ultra léger motorisé (ULM), d'un planeur, d'un hélicoptère ou d'un aérostat ; ou titulaire d'une qualification figurant dans une liste établie par le ministre chargé de l'aviation civile et mise à disposition des académies ;

2- d'une qualification valide ou dont la perte de validité date de moins de dix ans autorisant en France la pratique du parachutisme sportif ou du vol libre, ou autorisant en France la conduite, en tant que commandant de bord, d'un avion, d'un ultra léger motorisé (ULM), d'un planeur, d'un hélicoptère ou d'un aérostat,

Sont dispensés des épreuves selon le tableau suivant :

	Épreuve écrite d'admissibilité	Épreuve orale d'admission
Enseignant titulaire de l'éducation nationale		dispensé
Enseignant titulaire de l'éducation nationale disposant d'un titre selon les paragraphes 1 ou 2	dispensé	dispensé
Candidat disposant d'un titre selon le paragraphe 1	dispensé	

La liste des titres et qualifications permettant la dispense d'épreuves du CAEA 2024 est à télécharger sur le site internet du vice-rectorat avec le dossier d'inscription.

Le dossier d'inscription accompagné des pièces à joindre devra être déposé ou envoyé à l'adresse suivante :

VICE-RECTORAT de la Nouvelle Calédonie
Division des examens et des concours
Immeuble Flize, 1 avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa cedex

Date limite : **le mercredi 13 mars 2024 – 16 heures** Tout dossier transmis hors délai sera refusé
(cachet de la poste faisant foi)